

Ministère des Affaires étrangères et européennes

**Evaluation de la coopération dans le domaine de la
formation initiale et continue des magistrats et
personnels judiciaires**

**VOLUME II : Panorama des projets et actions
(tableaux) et Questionnaire de l'enquête
électronique**

Rapport final



Innovation, Territoires et Développement en Europe
Adresse postale : 11 bis impasse Daunay - 75011 Paris
Bureaux en France à Paris et Thonon (74), à Bilbao, Helsinki et Luleå
Tél. : +33 143 70 21 59
Courriel : matthieu.lacave@itdeu.eu
www.itdeu.eu

Sommaire des annexes

ANNEXE 1 : PANORAMA DES ACTIONS MENÉES	3
1.1 Vue d'ensemble des actions menées (tableaux et carte).....	3
1.2 Estimation financière des moyens alloués à la formation (extraction Sarafina).....	8
1.3 Actions de l'ENM, de l'ENG et du SCTIP.....	11
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE ÉLECTRONIQUE	13

Annexe 1 : Panorama des actions menées

1.1 Vue d'ensemble des actions menées (tableaux et carte)

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des projets et actions par pays

Pays / actions	Assistance technique formation	Programmes FSP (formation obj. principal ou secondaire)	FSP mobilisateur ou inter-Etats (avec de la formation)	Actions de sécurité intérieure (avec de la formation de magistrats)	Visites de travail et stages (Cour de Cassation)	Actions de l'Ecole Nationale de la Magistrature	Actions de l'Ecole Nationale des Greffes
	Présence d'AT sur la période 1999-2009	nb de FSP menés sur la période 1999-2009	nb de FSP menés sur la période 1999-2009	pour les opérations régionales: lieu		Missions sur place et formations en France	Missions sur place et formations en France
Afghanistan		x				x	x
Afrique du Sud			x			x	
Albanie						x	x
Algérie			x (2)			x	x
Allemagne							x
Arabie Saoudite				x			
Bénin		x	x (2)	x		x	x
Bosnie H.							x
Botswana			x				
Bulgarie						x	x
Burkina Faso	x	x	x	x		x	
Burundi		x	x			x	
Cambodge	x	x				x	x
Cameroun	x	x	x				
Chili							x
Chine						x	
Colombie	x						
Comores			x				
Congo (Brazzaville)	x	x	x			x	x
Corée du Sud				x			x
Costa Rica				x			
Côte d'Ivoire			x				

Croatie						x	
Djibouti			x				
Egypte			x				
EAU						x	
Ethiopie	x	x	x			x	x
Gabon		x	x				x
Ghana			x				
Guinée	x	x	x			x	x
Haiti	(x)						
Hongrie						x	
Indonésie				x			
Irak						x	
Japon				x			x
Jordanie						x	
Kazakhstan						x	
Kenya			x (2)				
Laos	x	x			x	x	x
Liban			x (3)	x		x	x
Libye				x			
Luxembourg							x
Macédoine	x					x	
Madagascar	x	x (2)	x		x	x	x
Malaisie				x			
Mali	x	x	x (3)			x	
Maroc			x (2)			x	x
Mauritanie			x (2)	x		x	
Mexique				x			
Mozambique			x				
Namibie			x (2)				
Niger	x	x (2)	x (3)			x	x
Nigeria			x				
Ouganda			x (2)				
Panama				x			
Paraguay				x			
Pologne						x	x
RCA	x	x	x (2)			x	
RDC	x	x	x				
Roumanie	x					x	x
Russie							x
Rwanda	x	x (2)	x				
Sénégal	x	x (2)	x (2)		x	x	
Serbie	x	x			x	x	x
Slovaquie							x

Slovénie							x
Soudan			x (2)				
Suriname				x			
Tanzanie			x (2)				
Tchad	x	x	x (2)			x	
Terr. Palestiniens			x			x	
Togo	x	x	x	x			x
Tunisie			x			x	x
Turquie							x
Ukraine	x					x	
Vietnam	x	x			x	x	x
Yougoslavie	(x)	(x)					
Zimbabwe			x				
OHADA - Cameroun	x		x				

1.2 Estimation financière des moyens alloués à la formation (extraction Sarafina)

Tableau 2 : estimation financière des actions de formation sur FSP (2^{ème} méthode de calcul – Sarafina)

N°	Pays	21 (matériels pédagogiques)	22 (équipements informatiques)	30 (subvention)	40 (documentation, ouvrages)	53 (bourses ou de frais de formation)	54 (conventions de prestation de service)	55 (missions d'experts)	Total	TOTAL FORMATION
2009-21	Afgha.	794 500	1 380 000	801 500				30 000	3 600 000	3 006 000
1998-96	Bénin	38 112	106 714	76 225	22 867	381 123	65 553	27 939	762 245	718 533
2002-134	Burkina	50 000	270 660	60 000	258 700	620 420	324 300	78 038	1 830 000	1 662 118
1999-37	Burundi	38 214	15 245	22 867	10 671	423 377	23 784	15 245	609 796	549 404
2000-92	Camb.	173 422	138 308	138 937	103 042	248 022		365 638	1 768 409	1 167 369
2006-91	RCA	235 000	331 000		178 000	225 000	40 000	191 000	1 500 000	1 200 000
1998-117	Congo	15 245	105 190		137 204	187 512		69 945	1 067 143	515 096
2005-15	RDC	250 000	292 200		275 000	786 900	387 700	533 200	3 000 000	2 525 000
2000-90	Ethiopie		126 041	30 378	71 648	71 298	149 183	64 711	609 796	513 259
2006-73	Ethiopie	21 475	71 450	430 765	107 075	160 127	249 108		1 500 000	1 040 000
1997-104	Gabon	39 637	155 498		125 008	178 365		88 420	686 021	586 929
2006-21	Guinée	300 000	60 000		120 000	800 000		125 000	1 500 000	1 405 000
2001-144	Laos		111 000		30 000	720 640	210 000	44 000	1 230 000	1 115 640
1999-21	Mada.		173 030		36 588	243 918	48 021	50 308	609 796	551 865
2006-50	Mada.	50 000	310 000	180 000	150 000	225 000	230 000	170 000	1 700 000	1 315 000
2000-112	Mali	125 008	185 988	451 249	204 282	167 694		8 573	1 524 490	1 142 794
2003-59	Niger		222 500	30 000	186 700	106 000	15 000	247 800	900 000	808 000
1998-127	Sénégal	24 392	248 900	42 686	57 650	720 322	49 419	35 063	1 219 592	1 178 431
2005-72	Sénégal	349 983	204 778	129 412	128 919	722 308	129 872	200 462	2 200 000	1 865 734
2001-139	Serbie	24 233		453 407	21 388	412 312	12 998	33 866	1 013 723	958 204
2008-37	Surinam	58 000	78 000		12 000	159 000	28 000	7 000	372 000	342 000
2005-32	Tchad		130 000	140 000	80 000	185 000		80 000	762 250	615 000
2006-74	Togo	160 000	175 000		220 000	200 000		480 000	1 500 000	1 235 000

2000-33	Vietnam	30 318	36 588		9 960	160 930	364 286	64 280	762 245	666 363
2003-27	Vietnam					555 000	175 000	35 000	1 500 000	765 000
2005-28	Yémen	178 000	60 000	340 000	30 000	609 300		29 000	2 700 000	1 246 300
2003-26	Mob / UNIFEM			2 232 662				33 978	2 320 000	2 266 640
2004-48	Mob / Blanchiment	60 000		380 000	150 000	550 000	460 000	120 000	2 000 000	1 720 000
2005-55	Inter-Etats / OHADA	605 000			30 000	300 000		715 000	3 000 000	1 650 000
2008-27	Mob / Enfants			1 765 000				35 000	2 000 000	1 800 000
2009-17	Mob / JUSSEC	524 238	1 460 690		33 000	1 184 562	35 000	392 510	4 000 000	3 630 000
		4 144 777	6 448 780	7 705 089	2 789 702	11 304 129	2 997 225	4 370 977	49 747 506	39 760 679

NB : une différence de 1.6M€ entre les totaux de ce tableau et le tableau 2 du volume 1 tient au fait que le projet mobilisateur « Soutien à la réforme pénal et pénitentiaire » retenu dans le premier tableau, ne figure pas dans celui-ci (données non disponibles pour l'évaluation)

Tableau 3 : Affectation d'assistants techniques « formation » de 1999 à 2009

pays	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	intitulé du poste
	Afghanistan											
Bénin												Conseiller auprès du chef cabinet ministre - chef de pr
Burkina Faso												Chef du projet justice - conseiller du ministre
												Chef projet appui institution judiciaire conseiller min. ju
												Chef projet appui institution judiciaire conseiller min. ju
Burundi												Chef du projet Appui restauration Etat de droit
Cambodge												CT ministère de la justice / chef de projet
												CT ministère de la justice
												Adjoint au chef de projet ERM
												Adjoint au chef de projet ERM
												Adjoint au chef de projet ERM
Cameroun												Chef de projet et conseiller du ministre de la justice
Cameroun												Conseiller pédagogique du directeur général de l'E.N.
Centrafrique												CT du ministre pour la justice
												CT du ministre pour la justice
Congo												AT auprès du ministre de la justice projet fac
												AT auprès du ministre de la justice projet fac
Egypte												CT auprès du ministre justice pour création académie justice
Ethiopie												Conseiller du ministre de la justice
												Conseiller du ministre de la justice
Gabon												CT directeur ENM
												CT directeur ENM

													CT directeur ENM
Guinée													Ct du ministre de la justice, chef du projet Praj
Haïti													CT ministre de la justice et CT DG école de la magistrature
													CT DG école de la magistrature
													CT auprès de l'école nationale de la magistrature
FYROM													Conseiller du directeur général de l'école de la magistrature
Madagascar													AT magistrat en chef
													Conseiller école de la magistrature
													Conseiller école de la magistrature
													Conseiller école de la magistrature
													Conseiller école de la magistrature
Mali													Conseiller école de la magistrature
													Chef du projet
													AT école nationale de la magistrature & des greffes
													CT auprès du ministre de la justice
Niger													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
RD. Congo													CT auprès du ministre de la justice
Niger													CT auprès du ministre de la justice
Roumanie													CT auprès du ministre de la justice
Rwanda													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
Sénégal													CT auprès du ministre de la justice
Serbie													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
Tchad													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
Togo													CT auprès du ministre de la justice
Ukraine													CT auprès du ministre de la justice
Vietnam													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
OHADA													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
													CT auprès du ministre de la justice
total par année	5	6	10	15	15	16	20	24	23	21	21		Expert pour la mise en œuvre du droit Ohada
total	176												

1.3 Actions de l'ENM, de l'ENG et du SCTIP

Tableau 4 : Répartition par pays et par outils des actions de l'ENM

	missions	formations	invitations
Afghanistan		1	3
Afrique du Sud	1		5
Albanie	13	4	5
Algérie	26	143	7
Bénin	9	60	3
Bulgarie	43	38	8
Burkina Faso	8	24	
Burundi	1	9	1
Cambodge	8	18	5
Chine	10	92	21
Congo	12	53	5
Croatie	23	7	7
EAU	3	7	3
Ethiopie	3		5
Guinée	3	21	
Hongrie	48	57	6
Irak		52	3
Jordanie	21	23	6
Kazakhstan	13	21	2
Kirghizstan	2		
Laos	8	16	4
Liban	11	43	3
Macédoine	7	1	5
Madagascar	9	74	15
Mali	6	8	1
Maroc	41	86	6
Mauritanie		1	
Niger	6	5	4
Palestine	2	3	2
Pologne	7	12	4
RCA	4	6	2
Roumanie	23	76	8
Sénégal	5	108	4
Serbie	5	2	6
Tchad	3	17	3
Tunisie	2	10	
Ukraine	6	26	7
Vietnam	10	14	8
TOTAL	402	1 138	177
moyenne par an	40	114	18

Tableau 5: bilan quantitatif, ventilé par année et par moyen, des actions de l'ENG

	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAL
missions ENG à l'étranger	59	16	24	17	26	142
participations à des formations ENG	24	8	28	9	6	75
participation au cycle long de l'ENG	0	7	3	5	2	17
Accueil de délégations	7	19	19	16	11	72

étrangères						
TOTAL	90	50	74	47	45	306

Tableau 6 : financement des actions de formation du SCTIP

Financement des actions du SCTIP (2007-2009)	Montant	%
MAEE	499 269	55,2
<i>MAEE crédits régionaux</i>	60 120	6,6
<i>MAEE crédits centraux</i>	197 905	21,9
<i>MAEE crédits des postes</i>	157 031	17,4
<i>MAEE FSP</i>	84 213	9,3
MILDT	64 900	7,2
autofinancement par les partenaires	235 970	26,1
Bailleurs de fonds internationaux	42 826	4,7
autres	61 710	6,8
Total	904 675	100,0

Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête électronique

Evaluation de la coopération dans le domaine de la formation des magistrats et personnels judiciaires

Questionnaire

Remarques introductives :

On distingue globalement trois catégories de projets et actions :

- les projets FSP
- l'assistance technique qui peut être liée à un projet FSP
- les autres projets et actions

Projets et actions :

Cette première partie du questionnaire a pour objet de compléter dans la mesure du possible l'inventaire des projets et actions que nous réalisons.

Nous sommes conscients de la difficulté à reconstituer un historique des projets et actions sur 10 ans ; il vous est simplement demandé d'essayer de répondre sur les projets et actions achevés des 3 dernières années

Appréciations portées sur les projets et actions :

Il s'agit d'une part de fournir quelques éléments quantitatifs (résultats) et d'autre part de recueillir votre vision et votre appréciation de l'impact des projets et actions achevés

Les rapports d'activités des assistants techniques et les évaluations des projets FSP (lorsqu'il y en a) fournissent un bon matériel documentaire : nous vous demandons de les compléter pour la période récente

Etat des lieux dans les pays partenaires :

Ici encore, les rapports d'activités des assistants techniques, les rapports de présentation des projets FSP et les rapports d'évaluation (lorsqu'il y en a) fournissent une base de très bonne qualité

Néanmoins, il est nécessaire de disposer d'une actualisation, et bien entendu d'avoir des éléments quand ce matériel documentaire n'existe pas

Nous avons mis en annexe pour votre information les « référentiel d'évaluation », c'est-à-dire les questions auxquelles doit en principe répondre l'exercice d'évaluation

Projets et actions

Indiquer le nombre de projets FSP ou autres projets et actions dans le pays considéré et la période sur laquelle ces projets s'étendent.

Projets et actions	Nom du projet ou de l'action	Montant financier par projet ou action	Années concernées
Projets FSP			
Assistance technique			
Autres :			
Stages			

Bourses			
Actions diverses sur crédits annuels			
Actions de formation autofinancées par les pays bénéficiaires			
Actions de formation financées directement par les opérateurs français			
Participation à des programmes européens ou internationaux			
Autres actions			

Appréciation portée sur les projets et actions

Il s'agit ici d'une appréciation globale des actions (dans leur diversité) de coopération dans le domaine de la formation initiale ou continue des magistrats et greffiers

Résultats des projets et actions conduits dans le pays concerné (sur les 3 dernières années) :

Résultats	2007-2009
Nombre de magistrats formés en formation initiale	
Nombre de magistrats formés en formation continue	
Nombre de greffiers formés en formation initiale	
Nombre de greffiers formés en formation continue	
Nombre d'experts français ayant conduit des missions de formation / nombre de missions	
Nombre d'élèves magistrats envoyés en stage en France	
Nombre de magistrats envoyés en stage (formation continue) en France	
Acquisition de matériels ou d'équipements destinés à la formation	
Autres (ex. : création d'enseignements)	

Question complémentaire : Estimez-vous que les résultats obtenus sont en adéquation avec les moyens financiers et humains engagés par la coopération française ?

.....

Evaluation de l'impact :

Thèmes	
Quel est l'impact des projets et actions sur les systèmes juridiques et judiciaires des pays concernés ?	
Quel est leur impact sur la qualité et le niveau de formation des magistrats et personnels judiciaires ?	
Quel est leur impact sur la gouvernance et le développement (notamment Etat de droit) des pays concernés ?	
Estimez-vous que l'appropriation des résultats des projets et actions est suffisante pour assurer la viabilité à moyen-long terme des dispositifs de formation soutenus par la coopération française ?	
Considérez-vous comme positive la dimension « intersectorielle » de certains projets (ex. : justice-police ou justice-douanes) ?	

Etat des lieux dans les pays partenaires :

Dans le cas des pays bénéficiant d'un projet FSP, on se limitera à actualiser les données présentées à ce sujet dans le Rapport de présentation du projet FSP le plus récent ou dans les rapports d'évaluation (lorsqu'il y a eu une évaluation soit à mi-parcours, soit finale). Il en va de même pour les pays où les rapports d'activités des assistants techniques sont disponibles.

Etat des lieux des politiques de l'Etat en matière de justice et de formation des personnels judiciaires	
Défis principaux auxquels le pays est confronté en matière de justice (citer les 3 principaux)	
Etat des Ecoles de formation	
Importance accordée par l'Etat à la formation des magistrats et personnels judiciaires	
Importance accordée à l'évolution des métiers de la justice	
Existence de dispositifs de perfectionnement et de mise à jour des connaissances (ex. : bibliothèques, bases de données de la jurisprudence, séminaires et conférences, etc.)	
Politique de l'Etat en matière d'accès à la justice	
Formation initiale des magistrats, greffiers en chef et greffiers	
Niveau de recrutement	
Mode de recrutement	
Cursus et niveau de formation	
Origine des enseignants (liens avec les Facultés de Droit)	
Durée des formations initiales	
Sélection et évaluation des élèves	
Méthodes de formation (ex. : place donnée à la pratique et aux stages)	
Formation continue des magistrats, greffiers en chef et greffiers	
Place accordée à la formation continue	
Formes prises par la formation continue (ex. : stages à l'étranger)	
Modalités d'évaluation	
Gestion des carrières	
Planification dans le temps et dans l'espace (affectations hors de la capitale)	
Prise en compte des diplômes	
Prise en compte de la formation continue dans les carrières	
Dimension régionale de la formation des magistrats et des personnels judiciaires	
Y a-t-il déjà des actions revêtant une dimension régionale ?	
Semble-t-il possible de mettre en place et de développer des actions de formation au niveau régional ?	

Actions mises en œuvre par les autres bailleurs :

Lister ici les actions en appui à la formation initiale ou continue de la magistrature et greffe (et la justice) dont vous avez connaissance dans le pays :

.....

.....

Avec lequel ou lesquels de ces bailleurs, la France mène-t-elle des actions coordonnées ?

.....

La France participe-t-elle à des groupes de travail chargés d'améliorer la coordination entre bailleurs ?

.....

ANNEXE : RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

Séquence	Questionnements
Critères d'évaluation	
Pertinence	Les projets et actions sont-ils pertinents par rapport aux objectifs de la DGMDP, de la Mission de la gouvernance démocratique et du Pôle Etat de droit, Libertés et Reconstruction ? Quel est le degré de satisfaction des différents partenaires français et étrangers ? Quelle est la pertinence des projets et actions par rapport à la situation des pays concernés (Etat de droit, système judiciaire, système de formation des magistrats et personnels judiciaires...) ?
Efficacité / effectivité	Quels sont les principaux résultats obtenus, tant quantitatifs que qualitatifs ? Y a-t-il appropriation des projets d'appui à la formation dans les pays partenaires ?
Efficience	L'expertise française est-elle mobilisée de façon satisfaisante ? Les résultats des projets et actions sont-ils en adéquation avec les moyens humains et financiers engagés par le MAEE ?
Cohérence	Les différents projets et actions sont-ils cohérents entre eux et traduisent-ils une stratégie d'ensemble cohérente (cohérence interne) ? Les projets et actions sont-ils cohérents avec les orientations générales de la coopération française dans les pays concernés ? Avec les orientations générales de la politique française de coopération ? Avec les orientations retenues par les autres bailleurs ?
Viabilité	Le degré d'appropriation des projets permet-il d'assurer leur viabilité ? Quel est le degré de viabilité des projets et actions dans les pays partenaires au regard du contexte institutionnel ? Quel est la viabilité des projets et actions dans les pays partenaires au regard des milieux professionnels ? de la société civile ?
Impact	Quel est l'impact des projets et actions sur les systèmes juridiques et judiciaires des pays concernés ? Quel est leur impact sur la qualité et le niveau de formation des magistrats et personnels judiciaires ? Quel est leur impact sur la gouvernance et le développement (notamment Etat de droit) des pays concernés ?
Questions évaluatives spécifiques	
Importance accordée à la formation initiale et continue des magistrats, greffiers en chef et greffiers	Le domaine de la formation des magistrats, greffiers en chef et greffiers a-t-il été appréhendé correctement par la coopération française ? Un bon équilibre a-t-il été trouvé entre les appuis à la formation initiale et les appuis à la formation continue ? Quelle doit être la priorité ? La formation dispensée dans les pays correspond-elle à leurs besoins, tant au niveau qualitatif qu'en termes d'effectifs formés chaque année ? Les niveaux de formation sont-ils bien adaptés aux besoins de l'institution judiciaire nationale ? Les conditions de recrutement dans les écoles sont-elles satisfaisantes ? La formation continue des cadres déjà en activité est-elle correctement traitée ? Les actions conduites ont-elles un impact significatif sur l'amélioration de l'accès au droit pour la population ?
Rationalisation des interventions de la France en matière d'appui à la formation	La France doit-elle chercher à rationaliser ses interventions en privilégiant certains pays plutôt que d'autres, en concentrant son appui sur certaines écoles et en leur donnant une vocation régionale, comme cela a été fait dans d'autres secteurs ? Sur la base de quels critères (demande de formation exprimée par les pays, écoles existantes, appropriation de la formation par les pays, budgets qu'ils y consacrent) ? Adaptation de la formation aux expériences de justice de proximité ? Quels seraient les avantages et/ou les inconvénients d'une régionalisation de la formation de personnel à travers l'expérience d'autres écoles à vocation régionale ? Comment éviter que de tels choix ne fassent l'objet d'enjeux politiques ? Quels sont les niveaux de régionalisation possible de la formation : à travers une spécialisation au sein de certaines écoles à vocation régionale, sur la base de la recherche d'un creuset commun, ou sur la base d'une possible division du travail entre des écoles travaillant en réseau ?
Engagement des pays partenaires à assurer la viabilité des écoles de formation	Les pays partenaires consacrent-ils des moyens suffisants à la formation ? Accordent-ils de l'importance aux diplômés et les prennent-ils en compte dans la carrière des agents ? Quels sont les autres engagements pris afin d'assurer la viabilité des écoles de formation ?
Mobilisation d'autres partenaires	Les institutions régionales se montrent-elles intéressées par un investissement dans ce domaine et sous quelle forme ? Les Etats partenaires sont-ils favorables à ce que les institutions régionales s'impliquent dans la formation des magistrats, greffiers en chef et greffiers ? Quelles institutions spécialisées seraient susceptibles d'appuyer cette démarche ?
Pertinence et efficacité d'une approche multisectorielle	La France a-t-elle raison de privilégier un cadre multisectoriel et de développer, dans le cadre de l'approche « Réforme des systèmes de sécurité » (RSS) des projets inclusifs (justice-douanes-police, justice-police-droits de l'homme) ? S'agit-il d'une démarche qui recueille l'adhésion des pays partenaires et qui constitue une réelle valeur ajoutée pour les interventions françaises ?